

AdsSpy: [4 sites by this GAnalytics ID](#) ?



Vos crédits au meilleur taux

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.FinanceImmo.com

Assurance et location camping

- 1 Généralités.**
- 2 Les garanties de votre assurance.**
- 3 Camping et remorque.**
- 4 Le camping et vos enfants.**
- 5 Questions / Réponses.**

1 - Généralités.

L'Office national des forêts (ONF) ainsi que certains exploitants vous demanderont de prouver que vous avez une assurance de responsabilité civile, en cas d'incendie des biens d'autrui. Si vous vous installez sur un terrain non aménagé, vous devez demander l'autorisation au propriétaire.

➤ Cette attestation est délivrée, soit par votre assureur, soit sous forme d'une carte si vous êtes adhérent d'une association agréée par l'ONF.

2 - Les garanties de votre assurance.

Avant de partir, vérifiez que votre assurance incendie s'applique en dehors de votre domicile et que ni la pratique du camping, ni le pays où vous vous rendez ne sont exclus. Vous pouvez demander une extension de garantie à votre assureur ou bien adhérer à la Fédération française de camping caravanning (FFCC).

Certaines assurances "multirisques habitation" remboursent les dommages causés au matériel du camping et aux affaires, dans la limite d'un certain montant.

3 - Camping et remorque.

Si vous utilisez une remorque pour transporter votre matériel de camping, précisez-le à votre assureur qui le rajoutera à votre attestation d'assurance. Cela couvrira les dommages que vous pourriez causer.

4 - Le camping et vos enfants.

Majeurs ou mineurs, leur responsabilité peut être engagée. Assurez-vous que votre contrat multirisques habitation les couvre.

5 - Questions / Réponses.



Si vous vous posez des questions ou souhaitez approfondir un thème, consultez le [forum de Finance Immo](#).

Vous pouvez trouver des réponses dans des discussions traitant du même sujet, ou bien poster un message auquel nos services répondront dans les meilleurs délais.

Les derniers messages de la rubrique [assurance](#) :

- ▶ première échéance de l'assurance décès/invalidité
- ▶ assurance chômage et rupture conventionnelle
- ▶ assurance suite a demande de pret
- ▶ remboursement des montants d'assurance lors de l'annulation d'une VEFA
- ▶ tarif d'assurance de crédit immo

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne

(www.FinanceImmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.

Finance Immo © - RCS 443 740 121 rcs nice -741G - Siège social : 52 rue Gioffredo 06000 Nice - © Copyright Finance Immo 2001-2008. Tous droits réservés.